Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 5 (1902)
Heft: 213

Artikel: Hygiène scolaire
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-251505

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 08.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Tout de même, en enfilant l'unique rue de la Jachère, maître Cornu réfléchissait à ce qui lui arrivait...

On a beau en effet, être un des plus gros vignerons du pays... avoir un soleil, une demi-douzaine d'arpents qui ne doivent rien à personne... faire partie du conseil municipal... du syndicat agricole... être sergent-major des pompiers, etc... etc..., ça vous fait pourtant quelque chose d'aller chez M. le curé.

D'autant plus qu'il avait bien quelques petits reproches à se faire à l'égard de l'ecclésiastique... Non pas qu'il fût hostile à la religion !... oh ! pour ça, non !... il avait même voté pour les réparations du presbytère, et il s'était opposé *mordicus* à la suppression du crucifix à l'école.

Mais dame, sa religion se bornait là ; et quand le brave homme de curé — un digne prêtre, bien sûr !... — lui avait demandé de faire ses pâques, il avait carrément répondu : Non !

Aussi quelle drôle d'idée il avait eue là, ce curé !... Lui !... faire ses pâques ?... mais qu'est-ce que diraient les voisins ?... cette grande canaille de Charlot qui lit tous les jours un journal de Paris ?... et le vieux Trognaduc, qui est son collègue au conseil municipal ?... et Martin ?... et Chauvière, son camarade de manille ?... et les autres ?...

Non !... mais ne le voyez-vous pas là tout seul, à la vue de toute la commune !... s'affichant comme clérical !... laissant supposer qu'il s'est confessé ! !...

Ah ! si la mode y était — comme dans le temps — il ne demanderait pas mieux !... au fond, ça n'était pas l'envie qui lui en manquait...

Enfin, il en serait quitte pour faire sauter la bonde de M. le curé ; ça serait une manière de faire oublier son refus...

***

Tout en songeant de la sorte, le vigneron était arrivé sur la place de l'église. La masse carrée de la tour se profilait lourdement sur le bleu très sombre de la nuit... Pas une étoile au ciel... un vrai temps de conspirateur.

Personne pour le regarder ?... Personne ?... Non !... Maître Cornu s'avance vers la porte du presbytère, passe sa main entre les barreaux, soulève le loquet, pousse la barrière, et entre dans le jardin.

Il n'y a pas plus de verrous que ça, chez le curé de la Jachère.

Cornu, qui connaît les êtres, a bien vite fait de traverser le petit enclos. Le voilà tout près de la maison presbytérale... sous les volets passe un mince filet de lumière ; on dirait même qu'il y a là plusieurs personnes...

— Allons ! se dit le vigneron ; M. le curé qui a tant peur de rendre les autres jaloux... il n'y a pas de danger qu'il y ait du monde...

Sur cette pensée, il trappe...

***

— Ah ! le voilà !... mais, arrive donc !... tu ne pourrais pas te dépêcher, espèce d'écrevisse ?...

Et ce sont des exlamations !... et des rires !... et des plaisanteries !... Mais c'est une vraie assemblée qui est là !...

— Eh bien ?... dit M. le curé, vous ne vous attendiez pas à trouver ici tous vos concitoyens, hein ? maître Cornu !...

— Pour ça, non !... répond le vigneron.

Et, de fait, ils sont tous là, les électeurs de la Jachère, soixante-sept, bien comptés... Pas un qui manque !... pas même le grand Charlot !... ni Martin ! ni le vieux Trognaduc... tous ! tous sont là !... jusqu'à ce garnement de Fursy qui vole si bien les prunes...

Chose assez curieuse, la pièce est encombrée de maillets... il y en a partout, sur la cheminée sous les chaises, sur les genoux... Il y en a de gros, de courts, de massifs, d'allongés, en chêne, en noyer, en bois blanc... un vrai déballage...

***

— Mes chers amis, dit alors le curé de son air bonhomme, à présent que vous êtes tous ici réunis, je puis bien vous dire pourquoi je vous ai fait venir...

— C'est donc pas pour une bonde !... murmure Cornu.

— Attendez !... Depuis trois ans que je suis ici, j'ai appris à vous connaître tous... et à vous aimer... vous êtes de bons travailleurs, des pères de famille honnêtes et sages... Et je me suis dit : Pourquoi donc tous ces braves vignerons de la Jachère qui sont si parfaits citoyens, sont-ils de si mauvais chrétiens ?... C'est alors que je suis allé vous trouver les uns après les autres... Fiasco complet !... Pourquoi ?... Etait-ce parce que vous étiez des impies !... Nullement ! Tous vous parliez avec attendrissement de votre première communion et du vénérable vieillard qui vous l'avait fait faire... Alors, quoi ?... D'où venait cette inertie invincible ?... Je n'avais pas besoin d'être sorcier pour le deviner, c'était...

Le curé de la Jachère s'arrêta pour provoquer un redoublement d'attention ; puis, après avoir fait d'un coup d'œil le tour de l'assemblée, il continua :

— C'était parce que vous aviez peur les uns des autres... Dites voir que non !... Alors, j'ai eu la pensée de vous réunir, et de vous dire à tous : Eh bien ! comme cela nous allons voir ce que vous pensez au fond du cœur... Commençons par les plus âgés... Voyons, père Trognaduc, voulez-vous faire vos pâques ?

— Dame ! répondit le vieux en se grattant l'oreille, — si les autres les font...

— Bien ! et vous, Charlot ?...

— Moi, je ne veux pas faire autrement que tout le monde...

***

L'opinion était lancée... Tous répondirent dans les mêmes termes, et, séance tenante, il fut décidé que les soixante-sept pères de famille demeurant à la Jachère renoueraient, cette année-là les traditions anciennes... Quand la délibération fut finie, maître Cornu demanda :

— A présent, Monsieur le curé, si on allait voir votre tonneau...

— C'est ça, disent les autres, prenons nos maillets !...

— Mes amis, répondit le curé de la Jachère, à présent, mon tonneau est en état... C'était ma paroisse... elle renfermait un excellent vin, mais je n'en pouvais rien tirer à cause d'une coquine de bonde que je ne pouvais pas faire sauter... A présent que c'est fait, savez-vous ce que c'était ?

— Non ! répondirent soixante-sept voix.

— Le respect humain...

— Une fameuse bonde !... dit maître Cornu en mettant son maillet sous son bras.

JEAN DES TOURELLES.

HYGIÈNE SCOLAIRE

INSTRUCTIONS POUR SAUVEGARDER LA SANTÉ DE LA JEUNESSE SCOLAIRE.

B. *Soins de propreté corporelle et vêtements.*

15. — L'expérience prouve, sans conteste, que *les germes de toutes les maladies prospèrent très bien dans la malpropreté*, tandis qu'au contraire on les écarte par la propreté.

La *propreté et l'ordre* en toutes choses, voilà les précieux talismans qui permettent d'obtenir santé et longue vie.

On aura soin, à l'aide de bains fréquents, d'ablutions, et en changeant fréquemment de vêtements, de maintenir la peau qui recouvre le corps de l'enfant en parfait état de propreté. Les ablutions serviront en même temps à augmenter la force de résistance du sujet à l'égard des causes de maladies. Les soins de propreté des pieds ne seront pas négligés.

16. — L'eau à employer pour les bains et les ablutions ne sera ni trop froide ni trop chaude. L'eau très froide ne dissout pas facilement les souillures, l'eau trop chaude amollit la peau et prédispose aux refroidissements.

Les enfants robustes supportent généralement l'eau à une température peu élevée (32-30° c.) ; pour les faibles elle doit être plus chaude (35-32° c.), car il y aurait du danger à leur soustraire brusquement une notable partie de la chaleur du corps.

17. — Les *bains* dans les rivières, les étangs et les lacs sont aussi utiles que les bains à domicile, et nous les conseillons également. On se souviendra qu'il ne faut jamais se jeter dans l'eau lorsque le corps est couvert de transpiration, et la peau congestionnée, au moment où l'on ressent des palpitations et surtout peu de temps après avoir pris un repas. Dans ces circonstances l'afflux sanguin dirigé vers les organes internes peut facilement produire une paralysie du cœur ou une attaque d'apoplexie. Afin d'éviter pareil accident, il y aura lieu d'humecter préalablement la tête et la nuque au moyen d'eau froide.

18. — Les *dents* seront soigneusement frottées au moyen d'une brosse à dents pas trop dure, non seulement chaque matin, mais aussi le soir.

19. — Les *vêtements* de l'enfant doivent être légers et celui-ci doit s'y trouver à l'aise ; ils ne doivent entraver ni les mouvements, ni la respiration, ni la digestion. Les vêtements trop chauds rendent délicats ; ils favorisent la transpiration, mais si celle-ci s'évapore rapidement, l'enfant est exposé à des refroidissements tout aussi bien que s'il portait des vêtements trop légers. Les enfants dont l'état de nutrition est bon et qui ont beaucoup de mouvement supportent mieux les vêtements légers que les enfants faibles et anémiques.

20. — Parmi les tissus qui servent à confectionner des vêtements la laine est celui qui maintient le mieux le chaud du corps. En l'isolant contre l'air extérieur, la laine protège aussi le corps contre la chaleur extérieure et contre l'humidité. La laine absorbe l'humidité produite par la transpiration ; elle ne la laisse toutefois évaporer que lentement, ne soustrait donc pas brusquement de la chaleur au corps et n'expose que peu aux refroidissements. Les tissus peu serrés seront généralement plus chauds que ceux dont la texture est ferme, parce que l'air contenu dans les mailles joue le rôle d'un isolateur.

Les tissus de fil possèdent des propriétés exactement inverses. Les tissus de coton tiennent le milieu entre ceux de laine et ceux de fil.

21. — *La tête et le cou seront maintenus frais, les pieds toujours chauds et secs.*

22. — De *bonnes chaussures* sont indispensables pour la mauvaise saison. Si les pieds ont été mouillés, il est nécessaire de changer de chaussures. On ne négligera pas de faire exécuter cette prescription aux enfants qui, en hiver, ne peuvent pas rentrer chez eux à midi.

Les souliers de gomme (caoutchoucs) ne seront portés que par des temps exceptionnellement mauvais. Il faudra toujours les ôter pour séjourner dans une chambre.

23. — Toutes les pièces de vêtements, de la tête au bout des orteils, qui exercent une forte pression sur une partie quelconque du corps, sont nuisibles à un haut degré (cravates trop serrées, cols, jarretières, corsets, ceintures, chaussures).

24. — Les lits trop chauds, l'habitude de cacher la tête dans les oreillers, celle de porter un bonnet de nuit, rendent les enfants délicats et diminuent leur force de résistance.

C. *L'air et le mouvement. Les travaux et les jeux.*

25. — *Il est tout aussi nécessaire de faire respirer un air pur aux enfants* que de leur fournir une alimentationrationnelle.

26. — Les chambres à coucher et les dortoirs ne doivent pas seulement être aérés à fond chaque jour, mais il faut chercher à habituer les enfants à dormir la fenêtre ouverte. Leur lit ne sera pas placé immédiatement à proximité de la fenêtre, qui devra d'ailleurs être fermée lorsque la température est très basse. Il va sans dire qu'il y aura lieu de tenir compte aussi des susceptibilités spéciales d'enfants faibles qu'il serait imprudent de mettre coucher dans des chambres par trop froides.

27. — Les chambres humides, sombres, que la lumière directe du soleil n'atteint jamais, sont des milieux de culture favorables à l'éclosion de plusieurs maladies chroniques et incurables. C'est là où le soleil ne pénètre jamais que le médecin est appelé le plus souvent à visiter des malades.

28. — Pour aspirer l'air pur à pleins poumons, il faut se donner du mouvement. C'est pour cela qu'*il y a lieu de favoriser*, dans la mesure du possible, l'instinct naturel qui pousse les enfants à courir, sauter et jouer en plein air. Les ébats en plein air s'imposent comme une nécessité pour des enfants qui ont séjourné en moyenne pendant cinq heures dans des salles d'école. Les quart d'heure de récréations ne suffisent pas pour cela. On leur recommandera chaudement d'apprendre à nager, à patiner sur la glace et à se glisser en luge, car ce sont là des exercices corporels tout-à-fait salutaires.

29. — Il faudrait aussi qu'un temps, d'une durée suffisante, fût accordé pour se récréer en plein air aux enfants des classes peu aisées que les conditions sociales des parents obligent à occuper à la maison entre les heures d'école.

30. — Faire exécuter à domicile un travail qui reste toujours le même et qui se prolonge pendant longtemps fatigue le corps et l'esprit des enfants et peut engendrer des indispositions, telles que l'irritabilité nerveuse, etc. Il conviendra donc toujours de faire intervenir de la *diversité*, même dans ce genre d'occupations.

31. — La lecture de récits passionnants, surtout pendant les heures de la nuit, est tout aussi funeste pour les enfants qu'un travail mécanique prolongé.

32. — Il faut veiller à ce que les enfants terminent *le plus vite possible les tâches qu'on leur a données à faire à domicile.* C'est exceptionnellement seulement qu'on leur permettra de ne s'y mettre que la nuit et, en tout cas, sans qu'il en résulte un préjudice pour leurs heures de sommeil.

33. — Les enfants doivent dormir plus longtemps que les adultes; généralement il leur faut 10 à 8 heures de sommeil, suivant leur âge.

C'est exposer la santé des enfants que de restreindre leurs heures de sommeil en les occupant à des travaux industriels. Il en résulte un développement corporel et intellectuel incomplet et des conséquences fâcheuses pour leur avenir.

D'autre part, il y a lieu d'exiger de la part des enfants, dès leur jeune âge, qu'ils se lèvent de bonne heure afin qu'il trouvent le temps nécessaire pour leurs soins de propreté, pour se vêtir, prendre leur petit déjeuner et arriver à l'heure exacte à l'école.

Il ne convient pas de laisser les enfants au lit tard dans la matinée lorsqu'ils ne ressentent plus le besoin de dormir.

(*A suivre*).

Voici le tableau du bétail abattu l'an dernier dans les communes de la Haute-Ajoie.
Inspection de M. RIAT, vétérinaire.

Communes	Bœufs	Vaches	Génisses	Veaux	Moutons	Porcs	Chèvres
Courchavon		2		1			1
Bure		10		1		139	
Coutedoux			1			107	
Chevenez		3		2	1		
Fahy	1	4	1			17	
Grandfontaine	1	4	1	6			
Rocourt		2	2	6			
Réclère		1		6			
Roche d'or			1	1			
Bressaucourt		1		1			
Damvant		2		1			

Récréations du dimanche

Solutions aux questions posées dans le N° 211 du *Pays du Dimanche* :

827. ANAGRAMME.

Camérier. — Récamier.

828. PROBLÈMES ALPHABÉTIQUES.

VOYELLES.

Sans date ni titre,
Dormant à demi,
Ici ton ami
Finit son épitre.

829. CURIOSITES

LE FUCHSIA.

Le *Fuchsia* a été découvert à la fin du dix-huitième siècle par le père Plumier, religieux minime dans la Nouvelle-Grenade, et il le dédia au botaniste Fuchs, sous le nom de *Fuchsia*.

830. MOT CARRÉ SYLLABIQUE.

TA PA GE
PA GO DE
GE DE ON

Ont envoyé des *solutions partielles* : MM. Le pilier du Cercle Industriel à Neuveville; Les gais compagnons de Boncourt; Lucrèce Borgia à Delémont; Léonidas à Cœuve; Mariette à Courgenay; Les musiciens de l'Orchestre du Bazar de Charité à Porrentruy.

835. CHARADE.

Plus d'une fois, hélas! on vit des malheureux
En proie au désespoir et pousser par mon *deux*,
Contre eux-même tournant quelque fer homicide,
Trancher mon *un*. Effroyable suicide!
O déplorable lâcheté!
Et pourtant, par mon *tout*, des hommes magnanimes
Ont fait des actions sublimes
Dignes de l'immortalité.

836. PROBLÈMES ALPHABÉTIQUES.

CONSONNES ET VOYELLES.

Compléter la phrase suivante en remplaçant les * par les consonnes et les voyelles correspondantes et l'on obtiendra un vers tiré d'un poète francais:

E * l * a * a * s * z * e * u * y * u * p * u * d * s * e * x * e * r * v * n * e

837. DOUBLE ACROSTICHE.

Remplacer les X ci-après par des lettres de manière à former les mots dont les définitions suivent et dont les Initiales et les Finales réprésenteront deux termes synonymes indiquant une des divisions de la zoologie :

X X X X 1. Ils gouvernent.
X X X X 2. Prophète.
X X X X 3. Synonyme d'égal.
X X X X 4. Adverbe.
X X X X 5. Etat dégradant.
X X X X 6. A une grande distance.
X X X X 7. Contribution.

838. CURIOSITÉS.

LA PREMIÈRE GLACE.

Où se trouve la première *Glace* qu'on a vue en France dans un Château royal?

☞ Envoyer les solutions jusqu'au mardi soir, *11 courant.*

Publications officielles

Convocations d'assemblées.

Buix. — Le 2, à 2 h., pour décider la vente d'un terrain, se prononcer sur le remboursement d'une dette, nommer une commission pour l'élaboration d'un règlement de police rurale et voir si la commune vendra ses immeubles sur Lugnez et Miécourt, approuver le budget.

Courchapoix. — Le 2 février à 2 h. pour ratifier l'achat d'une forêt, décider si l'on équipera les pompiers.

Courtételle. — Le 2 pour passer le budget, nommer les vérificateurs des comptes, décider la prise des taupes etc...

Fontenais. — Le 2 février, à 10 1/2 h., pour voter le budget, s'occuper de l'électricité et de la construction de chemins.

Moutier. — Le 7 à 8 h. du soir, pour décider si l'on mettra la place d'institutrice de la Ve classe au concours, décider la révision du règlement d'organisation et celle de l'article 9 du règlement du corps des pompiers, nommer le vice président des assemblées.

Montenol. — Le 2 février à 2 h. pour voter le budget, approuver les comptes de l'installation des eaux, nommer un fontainier.

Mettemberg. — Le 2 à 12 1/2 h. pour renouveler les autorités communales.

Ocourt. — Le 2 février, à 2 h., pour voter le budget, prendre connaissance d'une communication relative au pont sur le Doubs et s'occuper de l'immeuble L. Choulat.

Rocourt. — Le 2 février, à 12 1/2 h., pour nommer l'adjoint.

Soyhières. — Assemblée bourgeoise le 2 à 10 1/2 h. pour décider la construction d'une loge.

Cote de l'argent

du 29 Janvier 1902.

Argent fin en grenailles. fr. 98.— le kilo.
Argent fin laminé, devant servir de base pour le calcul des titres de l'argent des boîtes de montres . . . fr. 100.— le kilo.

Editeur-imprimeur : G. Moritz, gérant.